



Atlas
Contrôle

Rapport de contrôle d'une installation électrique
Basse Tension
Rapport N° 82.686
Original



Installation électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 AR 8/9/2019) - Direction générale de l'énergie

📍 Lieu du contrôle: CHAUSSÉE DE MONS 161 7100 LA LOUVIÈRE Belgique

📄 Type de contrôle: Visite périodique (Livre 1 6.5)

📅 Date du contrôle:
29/08/2025

📅 Prochaine visite avant le:
29/08/2026

👤 Agent-visiteur
[REDACTED]

CONCLUSION : NON CONFORME

Identification des tiers

Donneur d'ordre

Nom

Adresse

Propriétaire, exploitant ou gestionnaire

Nom

Chau. de Mons 161, 7100 La Louvière, Belgique

Adresse

CHAUSSÉE DE MONS 161 7100 LA LOUVIÈRE Belgique

Installateur

Nom

TVA

Identification de l'installation électrique

Adresse

CHAUSSÉE DE MONS 161 7100 LA LOUVIÈRE Belgique

Code EAN

Numéro de compteur

2449598

GRD

Ores

Type de locaux

Maison

Atlas contrôle ASBL

Organisme de contrôle agréé

Siège d'exploitation: Boulevard Lambertmont 127 1030 Schaerbeek

Tel: +32 2 726 64 04 | Mail: office@atlascontrole.be

TVA BE0732536476 | RPM Bruxelles



Atlas
Contrôle

Rapport de contrôle d'une installation électrique
Basse Tension
Rapport N° 82.686
Original



Base(s) Règlementaires



RGIE. Règlement général des installations électriques

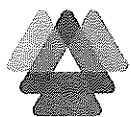
Type de contrôle	Visite périodique (Livre 1 6.5)
Mise en oeuvre de l'installation	Avant le 01/06/2020 et après le 01/10/1981 Avant le 01/10/1981

Description de l'installation électrique et du raccordement

GRD	Ores
Numéro de compteur	2449598
Code EAN	Nc
Liaison compteur-tableau	VFVB 4X6
Tension de service	2 x 230 V
Protection générale	30-90A 2P
Nombre de tableaux	1
Différentiel de tête	Autre (voir description de l'installation)
Prise de terre	Piquet
Résistance de terre (Ω)	0
Description de l'installation	1xIII DIFF 30 mA 40ATYPE AC 6 mm 1xIII DIFF 300 mA 40A type AC 6 mm

Tableau(x) électrique(s)

Nombre	Protection	Section	Référence tableau
3	DJ 16A	2,5	
10	MJ 16A	2,5	
2	MJ 25A	6	



**Atlas
Contrôle .**

Rapport de contrôle d'une installation électrique
Basse Tension
Rapport N° 82.686
Original



Contrôles et essai

Testeur d'installation: FLK-TI-022/6070134

Schémas/plans	NOK
Liaisons équipotentielle	NOK
Test BP du DDR	OK
ΔI_n	NOK
Contrôle de l'état	OK
Résistance de terre (Ω)	0
Isolement ($M\Omega$)	0
Matériel fixe	NOK
Protection contre les contacts directs	NOK
Protection contre les contacts indirects	NOK
Protection contre les surintensités	OK

Schémas, plans et documents de l'installation

Schémas/plans	NOK
---------------	-----



Atlas
Contrôle.

Rapport de contrôle d'une installation électrique
Basse Tension
Rapport N° 82.686
Original



Infractions

Catégorie	Libellé	Paragraphe
B. Prise de terre		
	La valeur de la résistance de dispersion de la prise de terre doit être de maximum 30 Ohms	L1: 4.2.4.3.
E. Schémas		
	Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.	L1: 3.1.2.; 9.1.1; 9.1.2
	Prévoir le(s) schéma(s) de position de l'installation.	L1: 9.1.2.
F. Tableau électrique		
	La tension nominale doit être affichée de manière apparente en un endroit judicieusement choisi.	
	Obturer les ouvertures non utilisées du tableau ou coffret.	L1: 4.2.2.3.; 5.1.4.; 5.3.5.1.
	Equiper les bases de coupe-circuit à fusibles ou disjoncteurs d'éléments de calibrage.	L1: 5.3.5.5.; L3: 5.3.5.5.
G. Conducteur de protection		
	Prise(s) : le contact de terre est à relier à la terre de l'installation.	L1: 5.3.5.2. (Prise circuit : L; i; J; N; M; ZD)
H. Code couleurs et canalisations		
	Fixer la (les) canalisation(s) au moyen d'attaches adaptées.	L1: 5.2.2.; 5.2.9.5.
I. Appareillage		
	Interrupteur, prise de courant ou boîte de dérivation à reconditionner et/ou refixer.	Prise salle à manger + 1 prise grande cave
J. Protection incendie		
	Fixer les appareils sans fond sur plaques de montage ou rosaces appropriées (interrupteurs, prises, appareils d'éclairage, ...)	L1: 4.3.3.5.; 5.3.4.2.; 5.3.5.2.; L3: 4.3.3.5
H. Code couleurs et canalisations		
	Il faut revoir l'introduction des canalisations dans les tableaux/boites de dérivation/interrupteur.	
A. Isolement		
	la valeur d'isolation doit être au minimum de 0,50 ohms. (Circuit 3 « 5-6 »)	

Le teste d isolement n est pas reialisable

La prise de terre n est pas mesurable

Les différentielle n est pas type A

Remarques

Libellé	Référence
---------	-----------



**Atlas
Contrôle .**

Rapport de contrôle d'une installation électrique
Basse Tension
Rapport N° 82.686
Original



Libellé	Référence
mention dans le rapport de contrôle de l'application du point 1 de la sous-section 6.5.8.1	sous-section 6.5.8.1
Les schémas de l'installation électrique doivent être conservés obligatoirement dans le dossier de l'installation électrique. Il est également fortement recommandé de garder une copie des schémas à proximité du tableau de répartition principal.	RDE2
Il n'est pas exclu que des infractions supplémentaires soient identifiées lors de la présentation des schémas.	RDE12
L'installation électrique n'est pas entièrement accessible pour inspection. Les locaux ne sont pas tous accessibles.	RDE13
L'unité est meublée au moment du contrôle.	RDE15



**Atlas
Contrôle .**

Rapport de contrôle d'une installation électrique
Basse Tension
Rapport N° 82.686
Original



Conclusion du contrôle

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 du RGIE (Arrêté royal du 8/09/2019 : C-2020/30795 + C-2020/30794) concernant les installations électriques à basse et à très basse tension.

Le contrôle réalisé par Atlas Contrôle a porté sur les parties visibles de l'installation normalement accessibles.

Une visite complémentaire est à exécuter par Atlas Contrôle avant le 29/08/2026. Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées doivent être exécutés sans retard.

L'agent Visiteur

Devoirs du propriétaire, gestionnaire ou locataire de l'installation

L'obligation de conserver le rapport de visite de contrôle dans le dossier de l'installation électrique.

L'obligation de renseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation électrique.

L'obligation d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service public fédéral ayant l'énergie dans ses attributions, de tout accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.



Atlas
Contrôle.

Rapport de contrôle d'une installation électrique
Basse Tension
Rapport N° 82.686
Original



Annexes

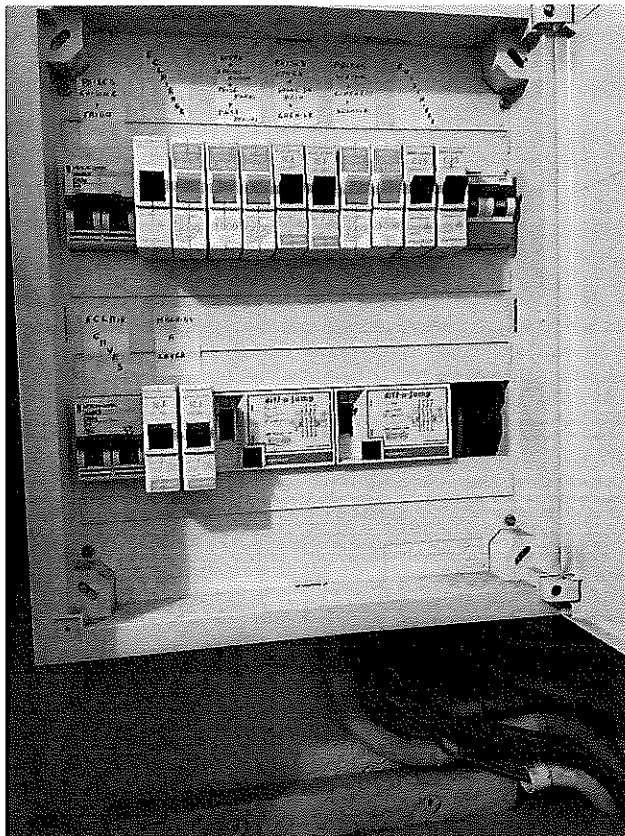


Tableau 1

